

2024-6576
2025-05-01

Conteneur

GROUPE	6	HERBICIDE
--------	---	-----------

BASAGRAN^{MD}
Herbicide liquide

Pour la suppression sélective en postémurgence des mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de soja, haricots secs et mange tout, pois, fève de Lima, féverole, maïs (grain, ensilage, sucré et de semence), lin (incluant sur les variétés à basse teneur en acide linolénique), arachides, bleuets, gazon, blé de printemps (excluant le blé durum), pois mange-tout, légumineuses fourragères au stade plantule ou établies et semis de graminées fourragères (production de semence seulement pour les légumineuses et graminées fourragères), nouvelles plantations d'arbres fruitiers - pomme, abricot, cerise, pêche, poire et nectarine (selon les directives sur l'étiquette)

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF : Bentazone (présent sous forme de sel de sodium) 480 g/L

Solution

NO. D'HOMOLOGATION : 12221

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION

POISON

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS
EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

CONTENU NET : 4 L à 200 L

BASF Agricultural Solutions Canada Inc.
510 - 28 Quarry Park Blvd. SE

Calgary, Alberta T2C 5P9
1-877-371-2273

BASAGRAN est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

2024-6576
2025-05-01

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Ne pas avaler.
3. Éviter l'inhalation des vapeurs, de la poussière ou de la bruine de pulvérisation.
4. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Sensibilisant cutané potentiel.
5. Bien se laver après la manipulation du produit, avant de manger, de boire ou de fumer.
6. Porter des vêtements protecteurs, tels que des lunettes ou masque protecteurs, respirateur approuvé, gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), chapeau, chemise à manches longues, pantalon et bottes de caoutchouc.
7. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de les réutiliser.
8. Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des utilisateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans la zone de traitement pendant l'application.
9. NE PAS entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les zones traitées pendant les 12 heures suivant l'application.
10. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage. Consulter l'étiquette du **PINNACLE, REFLEX** ou **2,4-D d'amine ou d'ester** pour le nettoyage du pulvérisateur lorsqu'on mélange dans le réservoir du **BASAGRAN herbicide liquide** et du **PINNACLE, REFLEX** ou **2,4-D d'amine ou d'ester**.
11. **ATTENTION** : Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour la paissance ou le foin; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour supporter un tel usage.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder

2024-6576

2025-05-01

ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Conserver dans le contenant original fermé hermétiquement.
2. Ne pas expédier avec ou entreposer près de la nourriture pour animaux ou pour humains, des semences et des engrais.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comprenant pas de drain de vidange dans le plancher.
4. Les herbicides doivent être transportés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires afin d'éviter la contamination.
5. Le gel ne nuit pas au **BASAGRAN Herbicide Liquide**. En cas de gel, réchauffez-le à la température ambiante et brasser avant de l'utiliser.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

2024-6576

2025-05-01

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2024-6576
2025-05-01

Livret

GROUPE	6	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

BASAGRAN^{MD}
Herbicide liquide

Pour la suppression sélective en postémurgence des mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de soja, haricots secs et mange tout, pois, fève de Lima, féverole, maïs (grain, ensilage, sucré et de semence), lin (incluant sur les variétés à basse teneur en acide linoléique), arachides, bleuets, gazon, blé de printemps (excluant le blé durum), pois mange-tout, légumineuses fourragères au stade plantule ou établies et semis de graminées fourragères (production de semence seulement pour les légumineuses et graminées fourragères), nouvelles plantations d'arbres fruitiers - pomme, abricot, cerise, pêche, poire et nectarine (selon les directives sur l'étiquette)

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF : Bentazone (présent sous forme de sel de sodium) 480 g/L

Solution

NO. D'HOMOLOGATION : 12221

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION

POISON

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS
EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

CONTENU NET : 4 L à 200 L

BASF Canada Inc.
510 - 28 Quarry Park Blvd. SE

Calgary, Alberta T2C 5P9
1-877-371-2273

BASAGRAN est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

2024-6576

2025-05-01

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

BASAGRAN herbicide liquide est un herbicide liquide pour la suppression sélective en postémurgence de plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges, souchet comestible, gaillet gratteron, de bec-de-grue et canola spontané dans les cultures de soja, d'haricots secs et d'haricots mange tout, de pois, de fève de Lima, de féverole, de maïs (grain, ensilage, sucré et de semence), de lin (incluant sur les variétés à basse teneur en acide linoléique), d'arachides, de blé de printemps (excluant le blé durum), de pois mange-tout, des semis des fourrages (luzerne*, trèfle rouge**, trèfle d'alsike**, sainfoin**, brome**, fétuque rouge traçante**, vulpin des prés**, dactyle pelotonné**, mil et agropyre à crête**), les fourrages établies (luzerne*, trèfle rouge*, sainfoin*, et mélilot*), nouvelles plantations d'arbres fruitiers - pomme, abricot, cerise, pêche, poire et nectarine. (Selon les directives sur l'étiquette. Ne pas trop pulvériser.)

BASAGRAN herbicide liquide supprimera aussi le souchet comestible dans les bleuets (application dirigée seulement) et sur le gazon (gazonnières et terrains de golf).

* Pour la production de semence seulement.

** Pour la production de semence dans l'Ouest du Canada seulement.

BASAGRAN Herbicide Liquide ne supprime pas les graminées.

BASAGRAN Herbicide Liquide agit principalement par contact. Son absorption par la plante se fait avant tout par le feuillage. Il est important de bien mouiller le feuillage pour avoir une suppression efficace. Quand la solution d'herbicide ne pénètre pas le couvert végétal de la culture ou des mauvaises herbes, la suppression des petites mauvaises herbes qui croissent en dessous devient difficile.

Le temps frais ou la sécheresse peuvent retarder l'action herbicide et, s'ils se prolongent, peuvent donner une suppression médiocre. L'emploi de **BASAGRAN herbicide liquide** par temps très chaud et humide peut faire jaunir temporairement le feuillage, le tacheter, le bronzer ou le brûler. Normalement, la culture revient en moins de 10 jours (voir **Restrictions et limitations**).

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Temps d'application

Appliquer le **BASAGRAN herbicide liquide** lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges sont petites et en croissance active, avant qu'elles atteignent la taille maximale suggérée pour le traitement dans le tableau espèces supprimées et doses de **BASAGRAN Herbicide Liquide**. On doit appliquer le **BASAGRAN Herbicide Liquide** au moment où l'espèce principale à supprimer est au stade suggéré pour le traitement.

2024-6576
2025-05-01

Il est important de désherber tôt avec le **BASAGRAN herbicide liquide** afin de maximiser le potentiel de rendement de la culture en éliminant la compétition hâtive des mauvaises herbes et aussi pour permettre une meilleure couverture des mauvaises herbes et ainsi obtenir une meilleure efficacité du **BASAGRAN Herbicide Liquide**.

Même si on doit choisir le moment du traitement en fonction du stade des mauvaises herbes, la culture doit être à un stade de tolérance que l'on retrouve dans le tableau ci-dessous. Les informations sur le stade habituel de la culture pour obtenir une suppression optimale peuvent aussi servir de guide pour déterminer le bon moment de pulvériser.

Bleuets

Appliquer **BASAGRAN herbicide liquide** à une dose de 1,75 L/ha avec le **concentré d'huile ASSIST^{MD}** en n'excédant pas 2 L/ha lorsque le souchet comestible à une hauteur de 15 à 20 centimètres.

Employer seulement pour une pulvérisation dirigée. Ne pas trop pulvériser.

Application par voie terrestre dans un volume d'eau de 100 à 400 L par hectare et à une pression de 140 kPa. Répéter le traitement dans les 7 à 10 jours, mais ne pas appliquer **BASAGRAN Herbicide Liquide** plus de deux fois par année.

BASAGRAN herbicide liquide ne peut être appliqué dans les 25 jours précédant la cueillette.

Pois mange-tout

Appliquer **BASAGRAN herbicide liquide** à la dose de 1,75 L/ha avec le **concentré d'huile ASSIST** au taux de 1 à 2 L/ha une fois par année au stade de 3 feuilles de la culture ou après.

Pulvériser par voie terrestre dans un volume d'eau de 300 L par hectare.

Ne pas appliquer **BASAGRAN Herbicide Liquide** à moins de 30 jours de la récolte.

Gazon

Pour une suppression optimale des gazons, traiter quand le souchet comestible est jeune et en pleine croissance. Une application additionnelle peut être nécessaire à un intervalle de 10 à 14 jours. Ne pas appliquer plus de deux fois de **BASAGRAN Herbicide Liquide** par année. L'idéal est de ne pas tondre le gazon durant les 3 à 5 jours qui précèdent ou suivent le traitement. Ne pas traiter le gazon nouvellement semé. Il faut attendre qu'il soit bien établi, sinon on risque de causer des dégâts.

ADDITIFS

Utiliser le **concentré d'huile ASSIST** ou le **concentré d'huile XA** à raison de 1,0 à 2,0 L/ha (selon les conditions climatiques et le volume de solution utilisé) pour améliorer la suppression des espèces à feuilles larges et du souchet comestible dans toutes les cultures. Pour les pois, on peut employer au choix **CITOWETT PLUS** ou le **concentré d'huile ASSIST** ou le **concentré d'huile XA**. Consulter les directives de pulvérisation au tableau.

Additifs pour cultures de soja seulement

2024-6576

2025-05-01

Ajouter 6 L/ha de sulfate d'ammonium ou 10 L/ha d'une solution 28% de nitrate d'ammonium et d'urée (UNA) pour obtenir une suppression améliorée et consistante de l'abutilon et du chénopode blanc dans les cultures de soja. L'ajout à **BASAGRAN Herbicide Liquide** d'une source d'azote sous quelque forme que ce soit peut brûler légèrement le feuillage mais la nouvelle pousse sera normale.

N'utiliser que de l'UNA à 28% ou du sulfate d'ammonium de grande qualité afin d'éviter que des contaminants ou des substances solides n'interfèrent avec l'application de la pulvérisation (pouvant boucher les buses) ou réduise l'efficacité du produit. Ne pas utiliser de buses en cuivre ou en aluminium lorsque vous pulvérisez **BASAGRAN Herbicide Liquide** additionné d'une source d'azote.

Note : Ne pas ajouter d'azote lors d'un mélange de **BASAGRAN Herbicide Liquide** et de **PINNACLE** et concentré d'huile **ASSIST** ou **XA** dans le réservoir.

Additif pour les haricots secs (pinto, great northern, rose et petit rouge)

L'ajout de sulfate d'ammoniaque à un taux de 1,5% v/v pourra résulter en une suppression plus constante des mauvaises herbes. Cet ajout du sulfate d'ammoniaque peut causer quelques brûlures au feuillage mais la croissance des nouvelles feuilles demeure normale et le rendement ne sera pas diminué. Le risque de brûlure du feuillage est augmenté lorsque l'humidité relative et la température sont élevées. Employer avec l'**huile concentrée ASSIST**.

Ne pas faire d'application par voie aérienne de **BASAGRAN Herbicide Liquide** et concentré d'huile **ASSIST** ou **XA** en mélange avec la solution 28% de nitrate d'ammonium et d'urée ou de sulfate d'ammonium.

Ne pas employer d'additifs non spécifiquement homologués (en vertu de la **Loi sur les produits antiparasitaires**) pour usage avec le **BASAGRAN Herbicide Liquide**.

MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec BASF Agricultural Solutions Canada Inc. ("BASF") au 1-877-371-2273 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Cultures de soja

On peut mélanger en réservoir du **BASAGRAN Herbicide Liquide** avec du **PINNACLE** et concentré d'huile **ASSIST** ou **XA** (pour les cultures de soja seulement) pour obtenir une

2024-6576

2025-05-01

meilleure suppression du chénopode blanc et de l'amarante à racine rouge. Pour plus d'informations consulter le tableau des espèces supprimées et doses de **BASAGRAN Herbicide Liquide**.

Haricots secs

BASAGRAN Herbicide Liquide peut être mélangé en réservoir avec **REFLEX** plus concentré d'huile **ASSIST** ou **XA** pour la répression de l'amarante à racine rouge et la suppression du chénopode blanc, de la petite herbe à poux et de la renouée persicaire. Pour plus de détails, consulter le tableau des espèces de mauvaises herbes supprimées et celui des doses de pulvérisation de **BASAGRAN Herbicide Liquide**.

Le mélange en réservoir de **BASAGRAN Herbicide Liquide** et **REFLEX** (application terrestre seulement) est homologué pour les haricots secs seulement.

Pois secs comestibles dans la vallée de la rivière Rouge au Manitoba

BASAGRAN Herbicide Liquide peut être mélangé en réservoir avec **REFLEX** pour une suppression sélective des mauvaises herbes à feuilles larges en postlevée dans les haricots secs comestibles cultivés dans la vallée de la rivière Rouge au Manitoba. Consulter l'étiquette de **REFLEX** pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles retrouvées sur l'étiquette de **BASAGRAN Herbicide Liquide**.

Appliquer de **BASAGRAN Herbicide Liquide** à une dose de 1,75 L/ha avec **REFLEX** à une dose de 0,58 L/ha plus **AGRAL^{MD} 90** à une concentration de 0,10 % v/v au stade 1 à 2 feuilles trifoliées de la culture et au stade 3 à 4 feuilles des mauvaises herbes.

Appliquer une fois par année en postlevée et seulement par voie terrestre.

Ne pas appliquer ce mélange en réservoir dans les 84 jours avant la récolte.

Blé de printemps (excluant le blé durum)

Lorsque mélangé en réservoir avec le 2,4-D sous forme d'amine ou d'ester, **BASAGRAN Herbicide Liquide** supprimera la renouée persicaire, la bardanette épineuse, la bardane (< 4 feuilles), la lampourde glouteron, le plantain, la vergerette, la caméline, la sagesse-des-chirurgiens, le salsifis majeur, le chénopode blanc, la moutarde (excepté moutarde des chiens et moutarde de tanaïse), la laitue scariole, l'herbe à poux, l'amarante à racine rouge, l'ansérine de Russie, la soude roulante, la bourse-à-pasteur, l'ortie dioïque, le tabouret des champs, le mélilot, le canola spontané, le radis sauvage, hélianthe.

Toutes les mauvaises herbes mentionnées ci-dessus seront supprimées si elles sont traitées entre le stade de 2 à 4 feuilles. Pour plus de détails, consulter le tableau des espèces supprimées et les doses d'application de **BASAGRAN Herbicide Liquide**.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que **BASAGRAN herbicide liquide** qui est un herbicide du groupe 6. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **BASAGRAN Herbicide Liquide** et à d'autres herbicides du groupe 6. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister

2024-6576

2025-05-01

d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner **BASAGRAN Herbicide Liquide** ou les herbicides du même groupe 6 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec BASF au 1-877-371-2273.

2024-6576
2025-05-01

DIRECTIVES DE PULVÉRISATION

Par voie terrestre

Employer des pulvérisateurs équipés de pastilles à jet plat pour les traitements antiparasitaires, de même que le volume de solution, la pression et les additifs recommandés. Incliner les buses à 45 degrés vers l'avant pour obtenir une meilleure couverture.

VOLUME DE SOLUTION	PRESSION DE PULVÉRISATION	ADDITIFS
Au moins 100 L/ha. Employer plus d'eau (jusqu'à 400 L/ha) contre les mauvaises herbes qui sont à la limite supérieure du stade recommandé pour le traitement.	Au moins 275 kPa. Employer plus de pression (jusqu'à 425 kPa) pour les mauvaises herbes qui sont à la limite supérieure du stade recommandé pour le traitement.	Employer 1 litre du concentré d'huile ASSIST ou XA par 100 litres d'eau jusqu'à un maximum de 2 L/ha. Par temps très chaud et humide, restreindre la dose du concentré d'huile ASSIST ou XA à 1 L/ha. Pour les pois seulement, on peut utiliser au choix du CITOWETT PLUS à raison de 2,5 L par 1 000 L de solution.

TABLEAU DE LA PÉRIODE D'APPLICATION

CULTURE	STADE DE TOLÉRANCE	STADE HABITUEL DE LA CULTURE POUR UNE SUPPRESSION OPTIMALE
Soja	Tolérant à tous les stades	Du stade unifolié jusqu'à deux feuilles trifoliées ouvertes, normalement 18 à 20 jours après le semis
Fèves de Lima, haricots communs secs ¹ (<i>Phaseolus vulgaris</i> seulement - y compris mais non exclusivement : fève blanche, haricot rognon, noir, pinto, Great Northern, rose, zombi, canneberge et otebo) et la plupart des haricots secs et mange tout incluant mange tout	Tolérants après l'ouverture de la 1ère feuille trifoliée	1 à 3 feuilles trifoliées
Maïs (grain, ensilage, sucré et de semence)	Tolérant à tous les stades	Stade 1 à 5 feuilles
Pois (secs et de transformation)	Tolérant une fois qu'ils ont 3 paires de feuilles (ou 3 noeuds)	Peu après la formation de la 3ième paire de feuilles
Féverole	Tolérante après le stade de 2 à 3 feuilles ou à 10 cm de hauteur	Peu après le stade de la 3 feuilles
Arachides	Tolérantes à tous les stades	Stade unifolié à 2 feuilles trifoliées ouvertes
Lin (incluant sur les variétés à basse teneur en acide linoléique)	Tolérant quand il atteint 5 cm de hauteur ou plus	Peu après que la culture ait atteint 5 cm
Blé de printemps (excluant le blé durum)	Tolérant à tous les stades	2 à 4 feuilles

2024-6576
2025-05-01

CULTURE	STADE DE TOLÉRANCE	STADE HABITUEL DE LA CULTURE POUR UNE SUPPRESSION OPTIMALE
Gazon (fermes de tourbe de gazon et terrains de golf) contre le souchet comestible seulement	Le gazon établi est tolérant	Quand le gazon est en croissance active, tard au printemps ou au début de l'été
Bleuets suppression du souchet comestible seulement	Tolère une pulvérisation dirigée. Ne pas effectuer une pulvérisation supplémentaire	
Pois mange-tout		Peu après le stade de 3 feuilles
Nouvelles plantations d'arbre fruitiers (pomme, abricot, cerise, pêche, poire et nectarine)	Tolère une pulvérisation dirigée. Ne pas effectuer une pulvérisation supplémentaire	

- ¹ Les variétés de haricots communs secs peuvent varier au niveau de leur tolérance aux herbicides, incluant l'**herbicide liquide BASAGRAN**. Puisque ce ne sont pas toutes les variétés de haricots communs secs qui ont été testées pour leur tolérance à l'**herbicide liquide BASAGRAN**, la première utilisation de l'**herbicide liquide BASAGRAN** devrait se limiter à une petite superficie pour chaque variété afin de valider la tolérance avant l'adoption d'une pratique plus généralisée au champ. De plus, consulter votre fournisseur de semences pour des renseignements sur la tolérance des variétés spécifiques de haricots communs secs à l'**herbicide liquide BASAGRAN**.

TABLEAU DE LA PÉRIODE D'APPLICATION (Cont'd)

CULTURE	STADE DE TOLÉRANCE	STADE HABITUEL DE LA CULTURE POUR UNE SUPPRESSION OPTIMALE
Production de semence¹ pour la suppression des espèces annuelles à feuilles larges Graminées fourragères (semis) - o bromes - o fétuque rouge traçante - o vulpin des près - o dactyle pelotonné - o mil - o agropyre à crête	Tolérantes au stade de 1 à 7 feuilles ³	2 à 5 feuilles dans les semis de graminées fourragères
Légumineuses fourragères (semis) - o luzerne - o trèfle rouge - o trèfle alsike - o sainfoin	Tolérantes après le stade de 3 feuilles trifoliées ³	3 à 5 feuilles trifoliées. Environ de 4 à 6 semaines après le semis
Légumineuses fourragères (établie) o luzerne²	Tolérantes avant que le couvert végétal de la culture se referme, préalablement à la floraison ³	

2024-6576

2025-05-01

CULTURE	STADE DE TOLÉRANCE	STADE HABITUEL DE LA CULTURE POUR UNE SUPPRESSION OPTIMALE
Légumineuses fourragères (établie) ² ○ trèfle rouge ○ sainfoin ○ mélilot	Tolérantes entre 7,5 et 25 cm de hauteur ³	Après que la culture est atteint 7,5 cm et avant que le couvert végétal se referme

¹ S'appliquent aux cultures mentionnées ci-dessus pour la production de semence dans l'Ouest du Canada seulement sauf dans le cas de la luzerne, et sainfoin établi, mélilot et trèfle rouge.

² Dans le cas de la production de semence, une seule application de **BASAGRAN herbicide liquide** par saison est recommandée. Les récoltes peuvent être endommagées dans des conditions chaudes et humides. Les conditions de la croissance et la suppression des mauvaises herbes vont influencer la rapidité du regain. (Voir **Restrictions et limitations**)

³ Quelques brûlures sur le feuillage peuvent apparaître mais l'effet est passager et il sera atténué en 3 ou 4 semaines.

2024-6576

2025-05-01

TABEAU DES ESPÈCES SUPPRIMÉES ET TAUX DE BASAGRAN HERBICIDE LIQUIDE

ESPÈCES SUPPRIMÉES	HAUTEUR DE LA MAUVAISE HERBE RECOMMANDÉE (CM) POUR LE TRAITEMENT	TROP TARD POUR AVOIR LES MEILLEURS RÉSULTATS	
		HAUTEUR (CM)	STADE DU FEUILLAGE
BASAGRAN Herbicide Liquide à raison de 2,25 L/ha plus le concentré d'huile ASSIST ou XA à raison de 1 à 2 L/ha			
Moutarde des oiseaux*	5,0 - 10,0	Plus de 10	6 feuilles
Renoncule	5,0 - 10,0	Plus de 10	
Gaillet gratteron	4,0 - 8,0	Plus de 8	1-3 verticilles
Lampourde	17,5 - 30,0	Plus de 30	10 feuilles
Stellaire moyenne	1 à 3 semaines après la levée	plus de 3 semaines après la levée	
Séneçon vulgaire*	5,0 - 10,0	Plus de 10	
Petite herbe à poux*	2,5 - 5,0	Plus de 5	6 feuilles
Spargoute des champs	2,5 - 10,0	Plus de 10	
Ketmie trilobée	5,0 - 10,0	Plus de 10	
Grande herbe à poux	5,0 - 15,0	Plus de 15	4 feuilles
Galinsoga cilié	5,0 - 7,5	Plus de 7,5	
Morelle poilue	0,5 - 2,0	Plus de 2	6 feuilles
Stramoine commune	5,0 - 15,0	Plus de 15	10 feuilles
Renouée persicaire (Renouée scabre)	7,5 - 20,0	Plus de 20	10 feuilles
Chénopode blanc*	1,25 - 2,5	Plus de 2,5	8 feuilles
Gnaphale des vases	2,5 - 5,0	Plus de 5	6 feuilles
Pourpier potager	2,5 - 5,0	Plus de 5	6 feuilles
Amarante à racine rouge* (répression seulement)	1,25 - 3,75	Plus de 3,75	4 feuilles
Soude roulante	2,5 - 7,5	Plus de 7,5	
Bourse-à-pasteur	10,0 - 25,0	Plus de 25	6 feuilles
Tabouret des champs	5,0 - 15,0	Plus de 15	6 feuilles
Érodium cicutaire	4,0 - 10,0	Plus de 10	2-6 feuilles
Abutilon**	10,0 - 15,0	Plus de 15	6 feuilles
Canola spontané	2,0 - 15,0	Plus de 15	8 feuilles
Moutarde des champs	12,5 - 25,0	Plus de 25	10 feuilles
Radis sauvage	2,0 - 5,0	Plus de 5	6 feuilles
CULTURES DE SOJA SEULEMENT :			
BASAGRAN Herbicide Liquide à raison de 2,25 L/ha plus PINNACLE à raison de 5,5 à 8,0 g/ha plus le concentré d'huile ASSIST ou XA à raison de 1 à 2 L/ha			
Supprime les espèces mentionnées ci-dessus en tenant compte des exigences suivantes :			
+Chénopode blanc*	1,25 - 10,0	Plus de 10	8 feuilles
Amarante à racine rouge*	1,25 - 10,0	Plus de 10	6 feuilles
BASAGRAN Herbicide Liquide à raison de 1,75 L/ha plus le concentré d'huile ASSIST ou XA à raison de 1 à 2 L/ha			
Moutarde des oiseaux*	2,5 - 5,0	Plus de 5	
Lampourde	7,5 - 17,5	Plus de 17,5	
Ketmie trilobée	2,5 - 5,0	Plus de 5	
Renouée persicaire (Renouée scabre)	2,5 - 7,5	Plus de 7,5	
Bourse-à-pasteur	Rosette – 10,0	Plus de 10	
Tabouret des champs	Rosette - 5,0	Plus de 5	
Abutilon**	5,0 - 10,0	Plus de 10	
Canola spontané	2,0 - 15,0	Plus de 15	8 feuilles
Moutarde des champs	2,5 - 12,5	Pus de 12,5	

+ Utiliser 8,0 g/ha de **PINNACLE** pour un stade foliaire avancé.

++ La deuxième émergence de ces mauvaises herbes ne sera pas supprimée.

* **BASAGRAN Herbicide Liquide** supprime les lignées de mauvaises herbes résistantes aux triazines.** **BASAGRAN Herbicide Liquide** défolie l'abutilon de 15 cm ou plus de hauteur, mais une repousse peut survenir.

*** Traiter le liseron des champs avant qu'il soit vert foncé et qu'il ait commencé à courir.

2024-6576
2025-05-01

TABLEAU DES ESPÈCES SUPPRIMÉES ET TAUX DE BASAGRAN HERBICIDE LIQUIDE (Cont'd)

ESPÈCES SUPPRIMÉES	HAUTEUR DE LA MAUVAISE HERBE RECOMMANDÉE (CM) POUR LE TRAITEMENT	TROP TARD POUR AVOIR LES MEILLEURS RÉSULTATS HAUTEUR (CM)	STADE DU FEUILLAGE
HARICOTS SECS SEULEMENT : BASAGRAN Herbicide Liquide à raison de 1,75 L/ha plus REFLEX à raison de 0,58 L/ha plus le concentré d'huile ASSIST ou XA à raison de 2 L/ha			
Supprime les espèces mentionnées ci-dessus en tenant compte des exigences suivantes:			
++Petite herbe à poux*	1,25 - 5,0	Plus de 5	6 feuilles
++Chénopode blanc*	1,25 - 2,5	Plus de 2,5	8 feuilles
++Amarante à racine rouge* (répression seulement)	1,25 - 3,75	Plus de 3,75	4 feuilles
CULTURES DE SOJA SEULEMENT : BASAGRAN herbicide liquide à raison de 1,75 L/ha plus PINNACLE à raison de 5,5 à 8,0 g/ha plus le concentré d'huile ASSIST ou XA à raison de 1 à 2 L/ha			
Supprime les espèces mentionnées ci-dessus en tenant compte des exigences suivantes:			
+Chénopode blanc*	1,25 - 10,0	plus de 10	8 feuilles
Amarante à racine rouge*	1,25 - 10,0	Plus de 10	6 feuilles
MAUVAISES HERBES VIVACES : BASAGRAN Herbicide Liquide à raison de 1,75 L/ha plus le concentré d'huile ASSIST ou XA à raison de 1 à 2 L/ha			
Répéter le traitement au besoin de 7 à 15 jours après le premier			
Chardon des champs	15 - 20	Plus de 20	
Liseron des champs*** (répression seulement)	2,5 - 6	Plus de 6	
Souchet comestible	15 - 20	Plus de 20	

- + Utiliser 8,0 g/ha de **PINNACLE** pour un stade foliaire avancé.
- ++ La deuxième émergence de ces mauvaises herbes ne sera pas supprimée.
- * **BASAGRAN Herbicide Liquide** supprime les lignées de mauvaises herbes résistantes aux triazines.
- ** **BASAGRAN Herbicide Liquide** défolie l'abutilon de 15 cm ou plus de hauteur, mais une repousse peut survenir.
- *** Traiter le liseron des champs avant qu'il soit vert foncé et qu'il ait commencé à courir.

2024-6576
2025-05-01

TABLEAU DES ESPÈCES SUPPRIMÉES ET TAUX DE BASAGRAN HERBICIDE LIQUIDE (Cont'd)

BLÉ DE PRINTEMPS (excluant le blé durum) : BASAGRAN herbicide liquide à raison de 1,0 L/ha plus 2,4-D sous forme d'amine ou d'ester (470 g/L) à raison de 0,75-1,0 L/ha	
ESPÈCES SUPPRIMÉES	PÉRIODE D'APPLICATION RECOMMANDÉE
Renouée persicaire	2 à 4 feuilles
Bardanette épineuse	2 à 4 feuilles
Bardane	(< 4 feuilles)
Lampourde	2 à 4 feuilles
Plantain	2 à 4 feuilles
Vergerette rude	2 à 4 feuilles
Caméline fauxlin	2 à 4 feuilles
Sagesse-des-chirurgiens	2 à 4 feuilles
Salsifis majeur	2 à 4 feuilles
Chénopode blanc	2 à 4 feuilles
Moutarde (excepté moutarde des chiens et moutarde de tanaise)	2 à 4 feuilles
Laitue scariole	2 à 4 feuilles
Herbe à poux	2 à 4 feuilles
Amarante à racine rouge	2 à 4 feuilles
Ansérine de Russie	2 à 4 feuilles
Soude roulante	2 à 4 feuilles
Bourse-à-pasteur	2 à 4 feuilles
Ortie dioïque	2 à 4 feuilles
Tabouret des champs	2 à 4 feuilles
Ménilot	2 à 4 feuilles
Canola spontané	2 à 4 feuilles
Radis sauvage	2 à 4 feuilles
Tournesol	2 à 4 feuilles

MODE D'APPLICATION DU BASAGRAN HERBICIDE LIQUIDE EN BANDE

1. Pulvériser une bande d'au moins 25 cm de largeur.
2. Minimiser la quantité de poussière pouvant recouvrir les mauvaises herbes visées afin d'avoir une pénétration et une couverture adéquate.
3. **Ne pas** utiliser de sarclure lors de la pulvérisation.
4. Régler la dose de **BASAGRAN Herbicide Liquide** en fonction de la portion de la superficie totale à pulvériser.

2024-6576
2025-05-01

TRAITEMENT AÉRIEN

NE PAS APPLIQUER **BASAGRAN herbicide liquide** PAR VOIE AÉRIENNE SUR : le maïs, les pois, la féverole, les arachides, le lin, les bleuets, les pois mange-tout, le gazon, les nouvelles plantations d'arbres fruitiers, le blé de printemps, les graminées et les légumineuses fourragères.

Les applications aériennes sont permises sur le soja, les haricots mange-tout et secs seulement.

Appliquer le **BASAGRAN Herbicide Liquide** au moment où les mauvaises herbes sont aux premiers stades de croissance recommandés pour le traitement. Le couvert végétal de la culture ne doit pas être dense au point d'empêcher à la pulvérisation de bien mouiller les mauvaises herbes. Utiliser les volumes de solution, la pression et les additifs recommandés ci-dessous.

VOLUME DE PULVÉRISATION

50 à 100 L/ha

PRESSION DE PULVÉRISATION

Au moins 275 kPa

ADDITIFS

0,125 à 0,25 L
plus le **concentré d'huile
ASSIST** ou **XA** par hectare

Ne pas employer plus de 0,25 L de **concentré d'huile ASSIST** ou **XA** par hectare, afin d'éviter des dommages importants à la culture.

Traiter quand le vent est inférieur à 8 km/h. Ne pas traiter quand les conditions climatiques favorisent la dérive de pulvérisation sur les cultures voisines.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

2024-6576

2025-05-01

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-877-371- 2273. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION LORS DES APPLICATIONS AU SOL ET AÉRIENNE**Application par pulvérisateur agricole**

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 8 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons de pulvérisation

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage,

2024-6576
2025-05-01

- le trempage du sol ou l'incorporation au sol.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes).

Méthode d'application	Culture		Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un habitat terrestre
Pulvérisateur agricole	Pois mange-tout, pois (des champs et de transformation), jeunes plants de légumineuses et de graminées fourragères, cultures établies de légumineuses et de graminées fourragères (pour la semence)		1
	Gazon, soja, maïs, arachides, haricots mange-tout, haricots de Lima, féveroles, haricots secs, lin, arbres fruitiers nouvellement plantés, bleuets, blé de printemps		2
Aérienne	Haricots secs	Voilure fixe et tournante	20
	Soja, haricots mange-tout	Voilure fixe	35
		Voilure tournante	30

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

MÉLANGE

1. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur et le remplir à moitié d'eau propre. Mettre en marche le système d'agitation.
2. Ajouter, si nécessaire, la quantité exacte de la source azotée. **Note : Ne pas ajouter d'azote au réservoir lors d'un mélange de BASAGRAN Herbicide Liquide, de PINNACLE, REFLEX ou 2,4-D d'amine ou d'ester et le concentré d'huile ASSIST ou XA.**

2024-6576
2025-05-01

3. Ajouter, si nécessaire, la quantité exacte de **PINNACLE** (pour cultures de soja seulement) ou **REFLEX** (pour haricots secs seulement) ou **2,4-D d'amine ou d'ester** (pour blé de printemps [excluant le blé durum]). Maintenir une constante agitation afin que le **PINNACLE, REFLEX ou 2,4-D d'amine ou d'ester** reste en suspension.

NOTE : Lorsqu'on doit préparer plusieurs réservoirs de suite, mélanger le **PINNACLE** à l'eau dans un petit contenant séparé avant de l'ajouter au réservoir du pulvérisateur.

4. Ajouter la quantité exacte de **BASAGRAN herbicide liquide** et agiter durant 2 à 3 minutes.
5. Ajouter la quantité exacte du **concentré d'huile ASSIST** ou **XA** ou de **CITOWETT PLUS** et agiter 2 à 3 minutes. Pour le mélange **BASAGRAN Herbicide Liquide** et **PINNACLE, REFLEX ou 2,4-D d'amine ou d'ester** dans le réservoir, n'utiliser que le **concentré d'huile ASSIST** ou **XA**.
6. Ajouter le reste de l'eau, agiter et pulvériser.
7. Si une pellicule d'huile commence à se former dans le réservoir, vider ce dernier et bien le nettoyer avec une solution concentrée de détergent.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

Ne pas traiter de cultures qui ne sont mentionnées sur l'étiquette.

NOTE : Ne pas ajouter de source azotée lors d'un mélange de **BASAGRAN Herbicide Liquide, de PINNACLE, REFLEX ou 2,4-D d'amine ou d'ester et le concentré d'huile ASSIST ou XA dans le réservoir.**

Empêcher le bétail de pâturer le gazon traité avec **BASAGRAN Herbicide Liquide**.

Ne pas traiter au **BASAGRAN Herbicide Liquide** les cultures qui ont été soumises au stress à la suite de grêle, d'inondation, de sécheresse, de temps chaud et humide, de fortes fluctuations de température, d'un temps froid prolongé ou de dommages provenant d'applications antérieures d'herbicide afin de ne pas causer de dégâts à la culture.

Ne pas appliquer **BASAGRAN herbicide liquide** sur du gazon nouvellement semé avant qu'il soit bien établi.

Une pluie qui survient dans les 6 à 8 heures après le traitement peut en réduire l'efficacité.

Lorsqu'on applique le **BASAGRAN herbicide liquide** sur des mauvaises herbes au-delà des stades recommandés, la suppression peut être réduite ou même insatisfaisante.

Le temps frais ou la sécheresse retardent l'action de l'herbicide et, quand ils se prolongent, peuvent réduire considérablement son efficacité.

L'usage d'un mélange en réservoir de **BASAGRAN Herbicide Liquide** et **PINNACLE** dans le réservoir s'applique uniquement aux cultures de soja traitées par voie terrestre.

2024-6576
2025-05-01

Le mélange en réservoir de **BASAGRAN Herbicide Liquide** et **REFLEX** (application terrestre seulement) est homologué pour les haricots secs seulement.

Le mélange en réservoir de **BASAGRAN herbicide liquide** et de **2,4-D d'amine ou d'ester** est homologué seulement pour une utilisation sur le blé de printemps (excluant le blé durum). **Ne pas appliquer ce mélange en réservoir par voie aérienne.** Un intervalle avant récolte de cinquante (50) jours est nécessaire après l'application et avant que la culture traitée soit récoltée.

Ne pas appliquer **BASAGRAN FORTE herbicide liquide** dans les 36 jours précédant la récolte de trèfle rouge cultivé pour la production de semences.

AVERTISSEMENT

Ne pas appliquer de **BASAGRAN Herbicide Liquide** lorsque les conditions climatiques risquent de faire dériver la pulvérisation des surfaces traitées aux cultures voisines.

BASAGRAN Herbicide Liquide peut endommager les lentilles, les haricots adzuki et amériques de même que les concombres, les betteraves à sucre et le tournesol.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Ne pas avaler.
3. Éviter l'inhalation des vapeurs, de la poussière ou de la bruine de pulvérisation.
4. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Sensibilisant cutané potentiel.
5. Bien se laver après la manipulation du produit, avant de manger, de boire ou de fumer.
6. Porter des vêtements protecteurs, tels que des lunettes ou masque protecteurs, respirateur approuvé, gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), chapeau, chemise à manches longues, pantalon et bottes de caoutchouc.
7. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de les réutiliser.

2024-6576

2025-05-01

8. Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des utilisateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans la zone de traitement pendant l'application.
9. NE PAS entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les zones traitées pendant les 12 heures suivant l'application.
10. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage. Consulter l'étiquette du **PINNACLE, REFLEX** ou **2,4-D d'amine ou d'ester** pour le nettoyage du pulvérisateur lorsqu'on mélange dans le réservoir du **BASAGRAN herbicide liquide** et du **PINNACLE, REFLEX** ou **2,4-D d'amine ou d'ester**.
11. **ATTENTION** : Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour la paissance ou le foin; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour supporter un tel usage.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

2024-6576
2025-05-01

ENTREPOSAGE

1. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Conserver dans le contenant original fermé hermétiquement.
2. Ne pas expédier avec ou entreposer près de la nourriture pour animaux ou pour humains, des semences et des engrais.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comprenant pas de drain de vidange dans le plancher.
4. Les herbicides doivent être transportés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires afin d'éviter la contamination.
5. Le gel ne nuit pas au **BASAGRAN Herbicide Liquide**. En cas de gel, réchauffez-le à la température ambiante et brasser avant de l'utiliser.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ASSIST est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

^{MD}Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.